

**DECISION N° 2020 – 2012**

VB/PM/po

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté en date du 8 juin 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de quatre concours externes sur titres et travaux pour le recrutement de quatre ingénieurs d'études de classe normale à l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n°2020-178 en date 10 juillet 2020 portant modification de la liste d'experts scientifiques et techniques de l'Ined,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Composition du jury du concours externe n° 2020-04 pour le recrutement d'un.e ingénieur.e d'études de classe normale, affectation : service budgétaire de l'Ined

**Président du jury : Gilles Bernard** – Directeur des finances au sein de l'IRD

**Membres :**

- **Stéphanie Condon** – Chargée de recherche au sein de l'Ined
- **Patrick Menu** – Responsable du service des ressources humaines au sein de de l'Ined
- **Sonia Soares** – Agente comptable de l'Ined
- **Emmanuel Tabart** – Responsable du service budgétaire au sein de l'Ined

**Article 2** : Le secrétaire général de l'Ined est chargé de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage à l'Ined.

Fait, le 28 juillet 2020

Pour La Directrice de l'Ined et par délégation,

  
Vincent Bénavent